

# LA LETTRE DE SAINT CHRISTOPHE

Bulletin d'information de Saint Christophe en Oisans

Hiver 2020-2021



Commune  
de *St Christophe* en Oisans



Jean-Louis ARTHAUD  
Maire de  
Saint Christophe en Oisans  
ainsi que son  
Conseil Municipal  
vous présentent  
leurs meilleurs vœux  
de santé, sérénité et réussite  
pour 2021



**Le conseil municipal** (De gauche à droite) :

Lucie NEYRAUD, Marie-Claude TURC, Gérard TURC, André RODERON, Jean-Louis ARTHAUD, Patrick HOLLEVILLE (maire sortant), Emil HOFMANN, Yves TURC-GAVET, Éric KAYSER, Nathalie TAIRRAZ, Yannick DUCRET, Marie-Christine ARTHAUD.

## Le mot du Maire

Je profite de ce bulletin d'information pour remercier très sincèrement, tous les électeurs, de la confiance qu'ils nous ont accordée. Nous essayerons dans les mois et les années à venir d'être à la hauteur de la tâche qui nous a été confiée.

Elus en mars avec une prise de fonction fin mai, nous avons dû faire face, à de grandes incertitudes, à des dossiers complexes et urgents à traiter dans des conditions très particulières.

Je voudrais remercier Patrick HOLLEVILLE pour sa disponibilité avant notre arrivée le 23 mai, il a pris le temps de me montrer les gros dossiers, de m'expliquer les grandes lignes de la Délégation de Service Public (DSP) des Deux Alpes, que j'ai dû signer dès ma prise de fonction.

Je voudrais également remercier l'ensemble des employés communaux, permanents et saisonniers. Nous avons conscience d'avoir été très exigeants, mais il le fallait, la saison était là et nous devions anticiper l'arrivée de la clientèle avec la COVID. Encore merci à vous, qui nous avez permis de réussir ce bel été, avec une participation touristique très importante. Merci aussi à tous les acteurs économiques qui ont « tenu le coup » jusqu'à fin septembre.

Je suis très souvent en mairie, la porte de mon bureau est grande ouverte et je suis accompagné par des élus présents sur le terrain. Nous sommes à votre disposition, pour échanger, écouter et apporter des solutions dans la mesure du possible. Les échanges sont toujours plus constructifs que la rumeur.

Vous trouverez dans ce document, rédigé par les élus, les grandes lignes de ce que nous avons réalisé depuis mai ainsi que quelques projets. Tous les chantiers commencés par la municipalité précédente ont été achevés ou sont en cours de réalisation. Nous nous sommes adaptés à toutes les contraintes imposées par les services de l'Etat en matière de sécurité et sommes restés très vigilants sur le respect du protocole sanitaire.

La crise sanitaire nous frappe à nouveau, je vous exprime tout mon soutien et vous demande de prendre toutes les mesures nécessaires pour vous protéger et contrer le virus.

Restant à votre disposition et joignable, soit en mairie, soit au 06 08 04 79 48, je vous souhaite ainsi que l'ensemble du conseil municipal, d'excellentes fêtes de fin d'année et surtout prenez soin de vous.

**Jean -Louis ARTHAUD**

# Travaux en cours

## Dénomination des voies et numérotation des habitations

Aujourd'hui, la commune ne bénéficie pas de nom de rue et de numérotation. Ce complément d'information est obligatoire pour les facteurs, pour les services de secours ou les services à domicile. Chacun sait qu'une intervention rapide sur le lieu exact d'un sinistre peut sauver des vies.

La dénomination des voies et la numérotation des habitations étant terminées, chaque foyer pourra très prochainement bénéficier d'une adresse complète permettant un raccordement à la fibre optique.

## Assainissement

L'installation d'une pompe de relevage a été réalisée par le SACO. L'ouvrage enterré se situe à l'entrée du parking de la Bérarde. Ce chantier, terminé au 15 novembre 2020, va permettre de récupérer les eaux usées provenant de la Bérarde et de les réinjecter en direction du pont du camping.

C'est un premier pas vers la création d'une station d'épuration qui permettra un rejet d'eau traitée vers le Vénéon, garantissant une qualité et un classement hydrologique optimal de ce torrent.



## Protection de Bernardière :

Le chantier a repris fin juillet 2020. Plusieurs réunions, en concertation avec les habitants du hameau, ont été nécessaires afin de prendre en compte les remarques et les compléments d'informations, notamment une modification de l'ouvrage dans sa partie basse.

Les terrassements ont permis d'édifier le merlon et sa fosse de protection sur une cinquantaine de mètres.

Les travaux sont actuellement interrompus et reprendront dès le printemps prochain.





### Résidence « Les Ecrins » (chez Germain)

Ce bâtiment a été entièrement réhabilité avec la création de 5 appartements pour le personnel saisonnier. Les travaux se sont achevés le 8 novembre avec la pose des balcons. Ces appartements sont meublés. L'eau chaude et le chauffage sont alimentés par le chauffage urbain aux pellets de bois. Malgré des imperfections que nous essayerons de faire modifier, le bâtiment est aujourd'hui opérationnel et donne satisfaction à deux locataires.



### Réseau de chaleur

L'unité de chauffage a été mise en fonctionnement le 23 septembre, juste avant les premiers froids.

Les réglages sont encore à affiner.

Le réseau de chaleur relie les bâtiments de la mairie, du musée, la résidence « Les Ecrins », la bibliothèque et l'ancienne école. Il restera à équiper en radiateurs la bibliothèque et l'ancienne école.

La puissance de ce réseau permettrait à l'avenir l'extension à l'église et à la Cure.

### Ancienne école

Le programme de travaux décidé par l'ancienne municipalité a débuté en septembre par le désamiantage de l'ensemble du bâtiment.

Les travaux de démolition et de reconstruction ont suivi. Le but est de pouvoir rendre un chantier hors d'eau et hors d'air pour la période hivernale.

Les interventions des entreprises en intérieur devraient se poursuivre à partir de décembre.

La fin des travaux est souhaitée avant l'été. La commune pourra proposer à la location quatre appartements de grande capacité et d'un standing élevé.



# Sécurité

Notre vallée est splendide, sauvage, avec des activités appréciées par les nombreux publics qui y séjournent.

Du Plan du Lac à la Bérarde la route est soumise aux caprices climatiques : crues torrentielles, chutes de pierres et de blocs, effondrements. On constate également un rétrécissement continu et aujourd'hui dangereux, de la chaussée sur certaines portions en amont du paravalanche.

**La sécurité, de tous et de tout, incombe à notre municipalité.**

Quelques actions en cours :

Une convention a été signée avec le Bureau des Guides pour l'entretien et la sécurisation de la Via Ferrata, du sentier de la Maye (ligne de vie) et de l'accès au Glacier de la Pilatte (câbles et échelles). Celui-ci s'engage à une visite des sites en début de saison afin de pouvoir en ouvrir l'accès. Une maintenance sera réalisée si nécessaire ainsi qu'un suivi durant la saison estivale.

La dernière grosse « molaire » tombée le 28 Mai dernier en aval de la base de Vénéon Eaux Vives a interpellé, une fois de plus, les services de la Préfecture. Ceux-ci nous demandaient, dans un programme d'action, la fermeture du site de V.E.V. et de la Via Ferrata. Nous avons modifié le protocole initial en proposant le déplacement de « la base de vie » tout en maintenant l'accès au départ des activités d'eaux vives et de Via Ferrata. Dans un premier temps, l'organisation de V.E.V. se situera autour du Gîte du Plan du Lac. En concertation avec Bernard Tellier, nous étudions également la possibilité d'implanter celle-ci à la sortie du barrage pour trouver une solution sécurisée et pérenne. L'étude de ce site avait été travaillée en 2012 suite à l'effondrement des Fontaines Bénites et la fermeture du « Camping des Fétoules ».

**Les « Fontaines Bénites » restent un casse-tête pour les services de l'Etat :**

→ Les travaux de sécurisation seraient très importants (6 millions €), aléatoires, et très longs, avec des astreintes de circulation durant l'inter-saison.

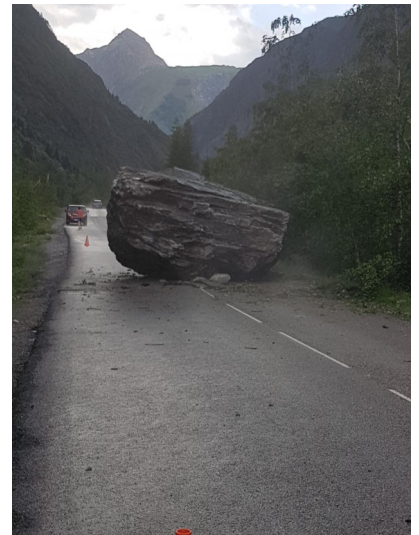
→ Le plan de secours et d'évacuation en cas de problème majeur, avec une piste en rive gauche du Vénéon, prévu par la Préfecture nous semble difficilement envisageable.

→ La réalisation d'un tunnel, privilégiée par la population, semble être en cours d'étude par les services de l'État.

Les pierres oui...mais l'eau aussi... : sur la « plaine du Plan du Lac », l'accumulation de matériaux fait inexorablement monter le lit du Vénéon. Sans « curage », nous risquons un jour, de voir partir la route ainsi que le Gîte. Certains poteaux électriques et de télécommunication subissent déjà la morsure des éléments.

Les choses ne datent pas d'aujourd'hui mais elles s'amplifient et les risques augmentent. Nous voulons que nos politiques décident enfin de mettre en œuvre des actions pour que nous puissions tous continuer à profiter de notre vallée en toute quiétude !

RD 530 au Plan du lac



Molaire du 28 mai 2020



Août 2017 entre Les Etages et la Bérarde



# Sécurité

## Protocole

Le vendredi 6 novembre 2020, a eu lieu le déplacement de Monsieur le Préfet de l'Isère à Saint Christophe accompagné de Monsieur le Président du Conseil Départemental, du Vice -Président chargé des routes, des différents services des risques de la préfecture et du conseil départemental, du conseiller départemental du canton de l'Oisans, du président de la communauté de communes, du maire des Deux Alpes ainsi que les médias radio, télévision et presse.

Le but de cette visite était de finaliser le protocole des Fontaines Bénites, entre la préfecture, le conseil départemental et la commune . Ce protocole décrit toutes les actions à mettre en œuvre en cas d'événements majeurs sur le site.

Il prévoit les interventions de l'Etat, du conseil départemental et de la commune. Dans les grandes lignes, celui-ci énumère les risques et les conséquences d'un éboulement des Fontaines Bénites avec trois cas de figures.

- 1 : coupure de la route pour une journée
- 2 : coupure de la route de 1 à 3 jours
- 3 : coupure de la route pour une durée indéterminée.

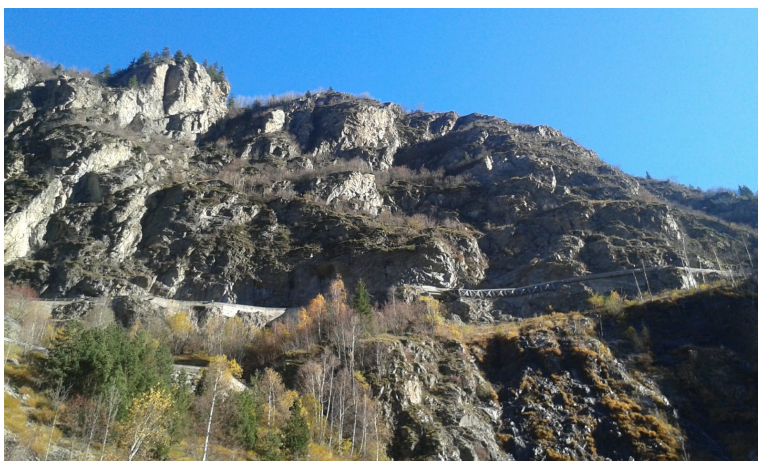
La signature du document n'est pas sans conséquences pour l'activité du Plan du Lac puisqu'il prévoit l'abandon de la base nautique sous les Fontaines Bénites, et la restriction de la zone d'accès à la Via Ferrata et à l'embarquement sur le Vénéon.

La visite s'est poursuivie sur l'axe routier RD 530 jusqu'à la Béarde. La problématique de la sécurité a été largement évoquée avec une très forte prise de conscience des personnes présentes.

Les services concernés ont pu se rendre compte que nos préoccupations étaient justifiées. Les conclusions de cette tournée devraient nous être transmises dans le courant du premier semestre 2021 sous forme d'une étude de travaux.

Nous serons très attentifs au traitement de notre demande et à sa réactivité.

Enfin le dernier thème évoqué concerne l'engravement du lit du Vénéon au Plan du Lac, aux Etages et à la Béarde. Une demande de curage est demandée auprès de la communauté de communes dans le cadre de la GEMAPI ( Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) d'une part et d'autre part la prise en compte d'un renforcement des berges et des accotements routiers. Ces travaux sont d'une nécessité absolue pour garantir l'accès à notre vallée, mais également sécuriser les lignes électriques implantées dans ou proche du torrent.



*Falaise des Fontaines Bénites*

## Travaux sentier de Lanchatra

Suite aux deux grosses crues du Vénéon fin août et fin septembre, le sentier d'accès au hameau de Lanchatra a été fortement endommagé au niveau de la passerelle sur la cascade et sur une bonne longueur rive gauche du torrent en direction du plan du Lac. Un passage a été réalisé par la commune, en parallèle un dossier a été déposé auprès de la communauté de communes (PDIPR) pour prise en compte des travaux à envisager. Un dossier loi sur l'eau est nécessaire, la réalisation de ces travaux est programmée pour le printemps prochain avec intervention d'engin de chantier.

## Travaux d'électrification

La dépose de la ligne électrique alimentant le Clos du Sert ainsi que la suppression des poteaux ont été effectués par les services de la commune.

Nous allons remettre un dossier de demande d'enfouissement des lignes :

- de basse tension pour les hameaux qui sont encore en aérien ;
- de haute tension depuis Pré Clot et jusqu'au pylône après la Vierge du Collet.

Commune de Saint Christophe en Oisans

# Domaine skiable

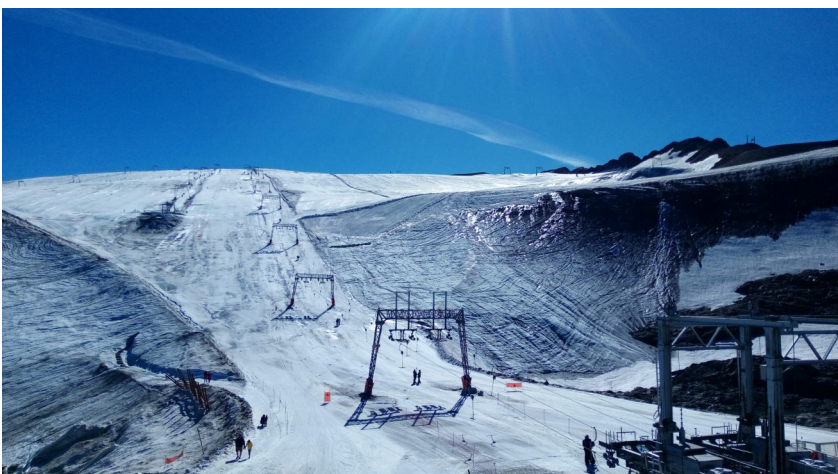
## Délégation de service public (DSP)

Suite à de nombreuses réunions de négociations, la SAEM SATA a pris ses fonctions le 1er décembre 2020 en qualité de nouveau délégataire. Il reste toutefois à finaliser le protocole liant les communes concernées et l'ancien délégataire. Nous en profitons pour le remercier pour le travail réalisé sur la commune de Saint Christophe en Oisans.

Nous souhaitons la bienvenue à la SAEM SATA, avec laquelle nous espérons travailler en bonne entente au développement du domaine skiable, tout en veillant à la bonne représentativité de notre commune au sein de la DSP.



Automne 2020



Fin d'été 2020

## Urbanisme

A la suite de la réunion organisée en mairie le 20 octobre 2020 avec l'Atelier VERDANCE, il a été décidé de lancer les études d'avant-projet pour le secteur de la route D 530 dans la traversée de La Ville.

La zone étudiée ira du secteur de l'église à l'aval jusqu'au début de la zone de stationnement à l'amont, nommée secteur 1 (en rouge sur le plan).

Le budget des travaux s'élèverait à 292 700 € et comprend le traitement en enrobés et exclut les plaquettes.

Le montant des honoraires pour cet avant-projet s'élève à 20 % du montant global des études (23 416 €) soit 4683 €.



## Le camping municipal

Suite à la visite de sécurité sur le site du camping fin juin, un nouveau protocole a été établi par différents services de l'état nous contraignant à supprimer 18 emplacements le long de la berge du Vénéon. En amont de cette visite, nous avons engagé certains travaux, dont la mise en place d'un nouveau radar nous permettant de suivre la montée des eaux en cas de forts orages. Ce système, est relié à dix points d'alarmes sonores répartis dans le camping.

Une rampe pour les personnes à mobilité réduite a été créée au niveau de l'accueil permettant un accès en toute sécurité. La douche handicapés sera mise aux normes pour l'été 2021.

Suite au protocole sanitaire, des centrales de désinfection ont été installées dans tous les blocs sanitaires. **Malgré ces contraintes la fréquentation du camping est en augmentation !**



# Patrimoine et pastoralisme

- **Le cimetière**

Une attention particulière a été portée sur le cimetière, avec un débroussaillage régulier et un entretien à minima des tombes qui n'ont pas ou très peu de visites.

Ce lieu de souvenir, de recueillement ou de simple passage, très visité, sera au fil des années amélioré.

- **Les moulins**

Une réflexion est en cours pour le moulin de Champébran, qui est un bien privé. Nous allons contacter les différents propriétaires afin de savoir si nous pouvons envisager son acquisition. Il faut intervenir très vite car le toit est déjà tombé. Une concertation avec les habitants des villages où se trouve un moulin (Lanchâtra, la Béarde, Saint Christophe et le Clot) sera menée afin d'étudier l'avenir de ce patrimoine que nous devons préserver.

- **Les bâtiments communaux**

Un dossier de demande de subvention auprès de l'Etat, dans le cadre de la relance économique, a été constitué pour la réfection des toits de l'ancienne école des Etages, de la résidence « Les Ecrins », de la Cure, de l'Eglise et de son clocher.

- **Les chalets et cabanes d'alpage**

Les deux chalets d'alpage du vallon de la Lavey ont été entièrement réhabilités, avec la création d'une salle de bain, la réfection de toute la fumisterie et pièce de vie, l'isolation de la partie sommeil.

L'ensemble des chalets d'alpage de la commune (soit 6) sont ainsi équipés, pour le plus grand bonheur des Bergers, qui cette année ont habité ces différentes structures de début juin jusqu'au 6 octobre. La saison d'estive s'est très bien passée pour une grande majorité de nos éleveurs, mais nous devons cependant déplorer deux attaques de loup à l'Alpe du Pin avec des pertes importantes. Pierre CALAME, AFP de Lanchâtra, a, cette saison encore, payé un lourd tribu, avec des attaques successives tout au long de l'estive. Concernant les cabanes, des travaux d'entretien sont prévus au printemps prochain au Soratet et nous remercions le Parc National des Ecrins pour sa mise à disposition de cabanes d'urgence dans les vallons de la Selle et de la Mariande.

- **Les sentiers**

Chaque année, une équipe de personnel saisonnier est affectée aux chemins afin d'en assurer leur entretien, fauchage, élagage, reprise de murs et création de rigoles. Afin de limiter l'arrivée d'eau au village du Clot, deux anciens canaux ont été nettoyés et l'eau redirigée vers le ruisseau du moulin. De nouveaux canaux seront réouverts et entretenus au fil des saisons.



Cabane pastorale  
de la Lavey

Rive gauche

# Animations et culture

Grâce à une météo clémente, des bénévoles enthousiastes et une équipe motivée, et malgré l'urgence liée au contexte, la fréquentation de notre vallée était au rendez-vous avec le maintien de toutes les animations dans le respect des règles sanitaires.

Notons qu'une nouvelle clientèle a découvert le Haut-Vénéon !!

Les animations proposées par l'association AVEC (**A**nimations, **V**énéon, **E**vènements, **C**ulture) sont bien entendu, soutenues financièrement et techniquement par la commune et nécessitent aussi la participation de nombreux bénévoles que nous vous invitons à rejoindre si ce n'est déjà fait.

Il faut dire que le panel des animations proposé dans la vallée s'adresse à un large public, allant des escapades florales au festival du film, en passant par le feu d'artifice du 14 juillet organisé par Les Amis de la Bélarde, la Fête des guides, la Christolaise....

De Plan du lac à La Bélarde, la vallée a su rayonner au sommet de l'Oisans et redonner une dynamique et le sourire à tous malgré les conditions sanitaires.

## La bibliothèque et le Musée

La commission culture, constituée de Lucie, Nathalie, Marie-Claude et Yannick, en charge de la bibliothèque et du musée s'est réunie.

La bibliothèque : Elle est gérée par des bénévoles. Elle a fonctionné normalement durant l'été. Son activité continue, malgré la situation. Si vous avez des besoins en lecture ou envie de lire un livre en particulier, vous pouvez envoyer un message sur la boîte mail [biblio-stchristopheoisans@orange.fr](mailto:biblio-stchristopheoisans@orange.fr)  
Nos bibliothécaires se feront un plaisir de vous satisfaire si possible.

Le musée : Notre réunion nous a permis de mieux appréhender son fonctionnement et nous avons pris conscience de la nécessité de mettre en place une vraie communication afin d'en assurer la promotion et son animation. Nous avons un beau musée, on ne le sait pas assez ! Alors, faisons le vivre !! L'avez-vous visité, ou revisité ?!

## Le 11 novembre

La Cérémonie commémorative du 11 Novembre a été maintenue mais pas sous sa forme habituelle. Elle s'est déroulée à huit clos. La lettre du Ministre des Armées a été lue, une composition florale déposée par une délégation restreinte d'élus. La municipalité a tenu malgré le contexte à honorer la mémoire de nos anciens combattants et victimes de guerre.

Pour hier et pour demain, pour nos enfants et leur avenir, souvenons-nous.



## La commission d'action sociale

La nouvelle commission communale d'action sociale et le comité consultatif qui interviennent dans le cadre de l'aide sociale initiée par les élus locaux, se sont réunis courant octobre. Le mandat de ses membres élus ( Nathalie Tairraz, Marie-Claude Turc, Yves Turc-Gavet) ainsi que ses membres nommés, issus de la société civile (Marie-Lou Chanove, Lydie Marie, Cathy Puissant, Marie-Odile Rodier) est de 6 ans. Leur mandat s'aligne sur celui du Conseil Municipal renouvelé lors des Elections Municipales de Mars 2020.

Le CCAS regrette que la sortie annuelle des séniors n'ait pas pu avoir lieu en Juin 2020 comme programmée, en raison d'une situation sanitaire bien compliquée depuis Mars. Compte tenu du reconfinement actuel et du manque de visibilité quant à l'issue de la nouvelle crise sanitaire, le CCAS n'organisera pas le traditionnel ARBRE DE NOEL. Un présent sera comme à l'accoutumé offert à nos séniors, employés et leurs enfants ainsi qu'aux enfants habitant sur la Commune. Il sera à votre disposition en Mairie à partir du 15 décembre.

Comme tout un chacun, les membres du CCAS espèrent vivement que l'année 2021 leur permettra de réaliser les traditionnelles activités envisagées afin d'entretenir et développer le lien social au sein de notre commune.

### Hommage à Serge TOPRIDES,

C'est avec émotion que nous avons appris la disparition de Serge TOPRIDES à l'âge de 69 ans.

Maire de Saint Christophe en Oisans de 2004 à 2014.

Moniteur de ski, accompagnateur en montagne et restaurateur, il a contribué au rayonnement de la commune et de son territoire.

On gardera de Serge le souvenir d'un homme au grand cœur, au regard pétillant et au dévouement sans faille. Le conseil municipal et le personnel communal présentent leurs sincères condoléances et adressent toute leur sympathie à sa famille.



### Dans nos familles en 2020...

#### Naissances

\*Le 3 juin 2020 : Charlie, fille de Sandra et Romain CLERGINET

#### Décès

\*Le 30 janvier : M Auguste RODIER

\*Le 11 novembre : Mme Marie « Monette » TURC épouse GIRAUD

\*Le 3 octobre : M Roger CANAC

\*Le 24 novembre : M Serge TOPRIDES

\*Le 5 octobre : M Christophe TURC

## Contacts

- **Secrétariat de mairie**

**04 76 79 53 50**      [mairie@saint-christophe-en-oisans.fr](mailto:mairie@saint-christophe-en-oisans.fr)

<https://www.mairie-st-christophe-en-oisans.fr>

Ouverte au public les lundis, mardis, jeudis et vendredis de **10h à 12h** et de **14h à 16h** ou sur rendez-vous.

Pour l'urbanisme, n'hésitez pas à prendre rendez-vous pour plus de disponibilité.

**04 76 79 57 52**      [c.vieux@saint-christophe-en-oisans.fr](mailto:c.vieux@saint-christophe-en-oisans.fr)

- **Service technique**

**04 76 79 07 23**      [technique@saint-christophe-en-oisans.fr](mailto:technique@saint-christophe-en-oisans.fr)

N'hésitez pas à laisser un message et vos coordonnées sur le répondeur.

- **Musée**

**04 76 79 52 25**      [v.turc@saint-christophe-en-oisans.fr](mailto:v.turc@saint-christophe-en-oisans.fr)

<https://www.musee-alpinisme.com/>

Ouvert au public :

- Du 1<sup>er</sup> juin au 30 septembre -> tous les jours :  
Juin & sept : 10h à 12h30 – 14h à 18h  
Juillet & août : 9h30 à 12h30 – 14h30 à 18h
- Vacances scolaires : Du dimanche au vendredi de 14h à 17h.  
Fermé les samedis & jours fériés.
- En dehors de ces périodes le musée est ouvert sur réservation.

- **Bibliothèque**      [biblio-stchristopheoisans@orange.fr](mailto:biblio-stchristopheoisans@orange.fr)      Prêts gratuits.

Toujours fidèles au poste, nos bibliothécaires bénévoles, Denise, Paulette, Blandine et Brigitte vous accueillent :

Juillet et août : lundi, mercredi et vendredi de 17h30 à 19h.

Juin et septembre et petites vacances scolaires : lundi et samedi 17h30-18h30.

Le reste de l'année samedi 17h30 à 18h30. Pour faire votre choix, vous avez la possibilité de consulter le site du Réseau Médiathèque Oisans qui présente les livres de la bibliothèque de Saint Christophe :

<https://www.mediatheques-oisans.fr/accueil>

**Le recensement qui devait avoir lieu du 21 janvier au 20 février 2021 est reporté en 2022.**

**Comité de rédaction :** Le Maire et le Conseil municipal

**Crédit photographique :** Jean-Louis ARTHAUD, Yannick DUCRET, Christian TURC,RTM, Victor DE BOVADILLA, Gérard TURC.

**Conception et impression :** Secrétariat de mairie

**Ne pas jeter sur la voie publique**

**Des masques en tissus  
sont disponibles  
gratuitement en mairie.**